

## COMPOSITION DE LA COMMISSION CHARGEÉE DES RÈGLEMENTS ET STATUTS

### Références :

- Article 42 des statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Délibération n°CA-2020-008 du Conseil d'administration en sa séance du 21 janvier 2020,
- Délibération n°CA-2022-011 du Conseil d'administration en sa séance du 8 février 2022,
- Délibération n°CA-2022-095 du Conseil d'administration en sa séance du 4 octobre 2022,

La Commission chargée des règlements et statuts est présidée par le Président de l'université ou par un membre de la commission désigné par lui.

### Membres élus par le Conseil d'administration en son sein :

- Collège A : siège vacant
- Collège B : **Madame Magali RAULT**
- Collège BIATSS : **Monsieur Ludovic BERNARD**
- Collège usagers : **Madame Jade LOPEZ**

### Représentants de l'administration :

- Le Président
- Le Vice-président du Conseil d'administration
- Le Directeur général des services
- Le Directeur des ressources humaines
- La Directrice des affaires générales et de l'aide au pilotage
- La Responsable du service des affaires juridiques
- La Directrice des finances, des achats et du contrôle interne

### Affaire suivie par

Samuel PRISO-ESSAWE  
Vice-président du Conseil  
d'administration

### Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

### Courriel

Vice-president-ca@univ-avignon.fr

---

### AVIGNON UNIVERSITÉ

Campus Hannah Arendt  
74 rue Louis Pasteur  
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00  
univ-avignon.fr